



Organisation d'une tombola particulière

Par **Rieilp**, le **19/05/2010** à **18:14**

Bonjour,

Je travail actuellement sur un projet avec un amis,je vous l'expose:

- Créer un site ou les membres puissent acheter des points via paypal ou allopass,ces même points échangeable contre des ticket de tombola(virtuels).(sans obligation d'achat)
- Les gains de cette tombola serai d'autre points(une somme plus importante).
- Les points seront échangeable contre de la monnaie virtuelle sur un jeux(MMORPG).

Mes questions sont les suivantes:

-Est-ce légale?

Si non,que dois-je faire pour que le projet le soit?

-Les revenus par ce site doivent-ils être déclaré?

-Dois-je procédé a une procédure administrative particulière?

Merci de bien vouloir me répondre.

Rieilp'Met